

27 septembre 1982 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'issue de la visite de la coopérative agricole ASO, Montauban, lundi 27 septembre 1982.

Mesdames et messieurs,

- Cette visite a pour objet de m'apporter, en ma qualité de Président de la République, les informations et le -fruit de l'expérience de ceux qui, comme vous, vivent sur le tas, connaissent la pratique des choses, et ont eux-mêmes construit cet édifice. C'est vous que je remercie particulièrement pour ces paroles d'accueil qui me permettent de mieux savoir et de mieux comprendre non seulement vos besoins propres, mais aussi le mécanisme des marchés dont nous devons tous tenir le plus grand -compte.

- D'abord quelques remarques. Du rapide échange de vues auquel nous avons procédé, en marchant simplement le long des bâtiments - Midi-Pyrénées est si grande ! - J'ai quand même pu percevoir certains échos, noter que d'abord vous étiez des producteurs, mais, des producteurs souvent, comme on dit, petits ou moyens, c'est-à-dire ayant une pratique directe de votre profession et de ses responsabilités. Voilà la première observation.

- La deuxième, est que ces producteurs ont su s'associer. Ce n'est pas si ordinaire.

- La troisième, c'est qu'ils ont apporté à cette association tout ce qu'ils avaient. En somme, personne n'a donné et en même temps retenu. C'est un acte de foi.\

Voilà trois remarques que je crois importantes, au moment où j'exprime mon avis sur les questions qui m'ont été posées, par des producteurs, donc des travailleurs, des femmes et des hommes de métier.

- Des producteurs qui savent ce que vaut le prix de l'organisation dans une coopérative, c'est-à-dire une association égale. Enfin, des producteurs qui y vont carrément. C'est donc qu'ils y croient, il me semble que tel est votre cas.

- Ma foi, je circule beaucoup en France et j'aimerais que ce triple sentiment soit un peu plus commun. Bon, à-partir de là, ça pose des problèmes. J'ai vu, toujours rapidement, car toujours attendu, simplement en regardant la carte du monde, de quelle façon, à-partir d'un personnel assez réduit - bien qu'au total une entreprise de plus de 4000 personnes, ce n'est pas si mince que cela, mais enfin chacun vit dans la spécialisation de ses tâches - s'effectuent la production, le transport, le bureau central, la diffusion, l'exportation à travers le monde, la vente en France, le transport que cela suppose vers les ports, le transport que cela suppose en mer, l'accueil que cela suppose dans les pays étrangers et je suppose que le téléphone, que l'électronique doivent aussi fonctionner assez souvent.

- Bref, il faut aller vite aussi. Il ne faut pas perdre 24 heures, j'imagine. Parce qu'enfin, les fruits, chacun sait que ça n'a pas l'éternité pour soi.

- Bien entendu, vous ajoutez vous-mêmes, par les procédés les plus modernes, dont vous êtes quelquefois les auteurs, vous ajoutez un peu d'éternité en prolongeant la durée du fruit par tous les moyens dont on dispose aujourd'hui, afin qu'il arrive en bon -état à destination. Ce qui suppose une sorte d'équilibre entre votre fonction agricole, votre fonction commerciale et d'une certaine façon votre fonction industrielle. Il n'est pas mauvais que des producteurs agricoles soient finalement capables de faire la démonstration qu'ils sont en mesure d'aborder tous les échelons et différentes phases de la production jusqu'à la vente.\

Bon, à-partir de là, j'ai bien noté, naturellement, bien que je n'avais pas de stylo à la main, ce qui m'a été dit tout à l'heure. C'est à dire à la fois des motifs d'intérêt, pour certaines tentatives, et

m'a été dit tout à l'heure. C'est-à-dire à la fois des motifs d'intérêts, pour certaines tentatives, et en même temps je ne dirai pas une certaine méfiance, le ton n'était pas à la méfiance, mais d'une certaine prudence, comme à certaines inquiétudes. Enfin, vous avez besoin d'avoir réponse à vos inquiétudes.

- D'abord, qu'est-ce qui ne va pas. Observons que la plupart des décisions sont prises à Bruxelles. Donc on doit tenir le plus grand compte des décisions prises par les autorités du Marché commun agricole. C'est le premier point.

- Deuxième observation : ces productions, qui dépendent pour une large part des décisions européennes `CEE`, et plus précisément ici les fruits, les légumes, comme dans d'autres régions on pourrait nous dire l'horticulture, ou ailleurs, dans des termes différents, la viticulture, ne sont pas protégées, ne disposent pas d'une véritable réglementation, ne sont pas couvertes comme le sont, il faut le reconnaître, certains grands produits agricoles du nord de l'Europe. Ca reste à faire. Je vais vous faire une réflexion qui n'aurait pas étonné monsieur de la Palisse, mesdames et messieurs : si c'était déjà fait ça ne serait pas à faire !

- Bon, eh bien voilà, il faut s'y attaquer. C'est-à-dire, et j'en suis d'accord avec vous, monsieur le président, il faut que nous nous attaquions à un réexamen des conditions dans lesquelles fonctionne le Marché commun agricole, surtout au regard des productions qui n'ont pas les mêmes garanties que les autres. Ce qui, bien entendu, recouvre le domaine des fruits.

- Vous souhaitez que cette discussion s'engage, je crois l'avoir affirmé ou retenu, d'une façon calme, de façon que ça ne soit pas un des éléments du marchandage universel, mêlé aux questions qui se posent ici pour cela, ce n'est pas très difficile d'échapper à cette habitude parce que évidemment, nos partenaires de l'Europe, si on leur demande quelque chose, ont tout de suite quelque chose d'autre à sortir de leur poche. Mais enfin, c'est une vue de sage et de bon sens, même si la sagesse et le bon sens ne sont pas les valeurs les mieux partagées.\

Vous vous êtes inquiétés, ça vous ne me l'avez pas dit, mais c'est parce que vous m'aviez fait communiquer un certain nombre d'éléments d'informations, ainsi qu'à mes collaborateurs, à propos de l'écoulement de vos produits surtout en année de surproduction et en raison d'un certain nombre de réglementations qui semblent ne pas vous convenir, sur les volumes et sur les calibres. Sur les volumes : à compter du moment où il y a surproduction, il s'agit de savoir jusqu'à quel niveau l'Europe, s'il y a les neuf autres, consentiront à la France un certain nombre de milliers de pommes qui puissent en effet être protégées. Je peux vous informer - vous le savez peut-être déjà, mais enfin c'est une nouvelle très récente - que Bruxelles `CEE` vient de décider ces derniers jours, ces dernières heures, que les quotas, qui étaient je crois de 119000 tonnes de pommes passeraient à 180000 pommes, étant entendu, qu'aucune décision n'a été vraiment prise pour ce qui touche les calibres. Bon, voilà un départ, c'est un progrès, ce n'est pas un progrès suffisant.\

Nous nous sommes attachés - quand je dis "nous", c'est parce que je m'intéresse à ce que fait le gouvernement, et de très près, et parce que je suis normalement responsable des affaires de la France, même si il n'est pas de mon rôle de régler chaque détail - à organiser, à l'extérieur en Europe et à l'intérieur en France, le marché des fruits, comme celui des légumes et d'autres encore.

- Alors, c'est le problème des offices pour ce qui concerne la France. C'est le problème des offices. Que seront ces offices ? Vous avez entendu des échos semble-t-il contradictoires ou du moins différents, de quoi alimenter votre inquiétude. Moi, je vais vous répondre simplement.

- Est-ce que la situation actuelle - j'allais dire la situation précédente, mais comme les lois ne sont pas encore votées on peut dire la situation actuelle - est satisfaisante ? Evidemment, non. Un effort d'organisation doit être accompli. Est-ce que cet effort doit être accompli par d'autres que par vous, et est-ce que cet effort accompli par d'autres que par vous doit être substitué par rapport à votre effort à vous ?

- Bien, je vous dis, tout cela est en gestation c'est même en discussion à l'heure actuelle dans les deux assemblées, c'est même actuellement au Sénat, et ça va retourner à l'Assemblée nationale. Le vote de la loi sur les offices `offices agricoles` doit conduire - c'est en tout cas ce à quoi je me suis attaché, il appartient au Parlement de choisir librement ce qu'il entend faire - les groupes qui

veulent bien soutenir la politique que je mène à une certaine discipline. J'attends de cette loi que les professionnels, et particulièrement les producteurs, soient, dans les conseils d'administration, maîtres de décisions. Quand je dis maîtres, ça ne veut pas dire qu'ils ne devront pas écouter la voix des autres catégories représentées dans les conseils.\

Lorsque vous m'avez dit, parce que j'ai bien senti que vous étiez quand même circonspects, vous m'avez dit : "qu'est-ce que c'est que ce Président de la République ? Je crois savoir qu'il était responsable d'un parti, qui s'appelait le Parti socialiste & que le gouvernement qu'il a formé est un gouvernement d'union de la gauche & que la majorité parlementaire, celle de l'Assemblée nationale, est de gauche. On les connaît ces socialistes, ils veulent tout mettre en carte. Ils veulent fonctionnariser ils veulent bureaucratiser. C'est la manie, qu'est-ce que vous voulez, chacun a ses travers. Ceux-là alors ce sont des maniaques qu'on n'arrive pas à corriger". Je vous dis, monsieur le président, que la seule expression de votre allocution de bienvenue, au demeurant très positive, qui m'a un peu choqué, c'est que vous ayez dit : "Nous ne voulons pas d'étatisation excessive". Mais je vous répondrai : "Je ne veux pas d'étatisation du tout".

- Donc, je ne vous laisserai pas aller à votre tempérament qui voudrait un peu d'étatisation mais pas trop. Moi, je n'en veux pas du tout ! Il n'y a aucune raison qu'on étatiser les secteurs comme ceux-ci, qui sont parfaitement compétitifs. Il n'y a eu de nationalisations, et non pas d'étatisations, que là où avaient disparu les concurrences nationales, donc où se trouvaient des situations de monopole ou en voie de devenir monopole, ou bien là où il convenait que l'investissement soit décidé partout où notre industrie est nécessaire à la vie nationale. Ce n'est pas à partir de là que nous sommes systématiques.\

Il ne faut pas bureaucratiser, et comme c'est une tentation, pas seulement des gouvernements actuels mais de tout gouvernement, à l'époque où nous vivons, et de toute administration qui a pourtant bien ses mérites, comme c'est une tentation que d'accroître constamment son pouvoir, nous devons constamment aussi veiller à ce que l'esprit bureaucratique, qui est l'envers de celui, remarquable, du service public, ne prenne le dessus.

- On le sait, bien entendu, c'est une menace permanente parce que c'est dans le tempérament de chacun. Etes-vous bien sûr, monsieur le président, que vous n'avez jamais à faire attention à des tentatives ou à des glissements de bureaucratisation dans votre propre entreprise ?

- Voilà pourquoi il faut décentraliser l'autorité, développer la responsabilité, et faire que le conseil et le débat soient permanents. Ou bien vous et moi et les autres, on est tous pareils. On finit par croire que nous détenons à nous seuls la vérité. Donc, si je m'adresse là à monsieur le secrétaire d'Etat à l'Agriculture `André Cellard`, qui voudra bien faire passer le message, si on en aperçoit en-cours de débat que les offices devaient glisser vers une forme de bureaucratisation par le fait que les représentants de l'Etat ou des collectivités, soient sinon majoritaires, du moins en mesure d'imposer leur volonté par une série de procédés à l'intérieur des conseils d'administration, je vous dis tout de suite ce serait le contraire de ce que j'ai voulu faire.\

Seulement, qui pourrait contester qu'il faut organiser les marchés, les régulariser ? Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous sur les "histoires" de quotas. Ça n'existe pas. Ne nous disputons pas sur des vues, pour l'instant purement artificielles. L'Europe n'est pas prête d'accepter les quotas, vous savez de quelle façon elle s'est faite - les quantum, peu importe quel mot latin on emploie - n'est pas prête d'accepter cela. Vous savez qu'un moment on a discuté de la coresponsabilité sur le lait, une sorte d'esquisse que moi j'estime heureuse, s'est dessinée jusqu'à un certain niveau de production. On ne va pas se quereller sur ce qui n'est encore qu'un projet sans application.

- Mais, là où nous nous rejoindrons facilement, c'est lorsqu'il s'agira de donner aux producteurs, c'est-à-dire aux professionnels, le maximum de moyens pour mener à bien un métier qu'ils connaissent mieux que personne.

- Par exemple, vous connaissez votre métier mieux que moi. Je connais peut-être mieux, enfin je ne suis pas sûr, le mien que vous-mêmes. Enfin, je veux dire que chacun à sa mission, son rôle et son mandat.

- Mais je n'ai aucune raison de me substituer à vous. Vous pourriez avoir des raisons de me

remplacer, mais pour cela il faudra attendre 1988 et c'est une autre affaire.

- Dans la vie quotidienne, comment faire ? Vous connaissez les règlements communautaires `CEE`. Il nous deviendra très difficile, sinon impossible d'afficher je ne sais quel zèle national qui viendrait compenser les réglementations défectueuses de l'or.

- Alors, on ne va pas en dire davantage. Je me permettrai simplement de vous suggérer une réflexion sur ce sujet et de constater que la profession sera quand même soutenue d'une façon régulière, mais enfin, vous en discuterez entre vous, peut-être deux fois plus qu'elle ne le fut l'an dernier ou les années précédentes.\

Ce que vous m'avez montré m'a beaucoup intéressé. Je ne serais pas moi-même originaire d'une région toute proche - l'Aquitaine - je n'aurais pas vécu dans un milieu semblable au vôtre pour ne pas encore, ayant grandi et ayant vieilli, ressentir comme une sorte de raisonance de vos problèmes. Car j'observe l'immense progrès réalisé par des organisations comme la vôtre qui semble détruire et rogner l'initiative de chaque producteur, met en ordre, harmonise et permet, vous l'avez dit, 1 %, 7 %, 20 % selon l'échelonnement, qui vous permet aujourd'hui d'être compétitif au niveau mondial, dans une production `fruits et légumes` qui se situe, m'avez-vous dit, elle-même au premier rang de l'exportation allemande `RFA`.

- Voilà, ce que je n'ai pas noté, je ne peux plus en parler car il est trop tard et on m'attend ailleurs. Et puis, j'ai entendu, il vous suffira de me saisir à nouveau si vous le jugez bon. Et de juger, ou d'apprécier ce que je vous ai dit dans la réalité des faits.

- Mesdames et messieurs, je vous remercie et vous, particulièrement, monsieur le président. Le moment que j'ai passé ici aura été pour moi fort instructif.\